

Centre de Documentation

et de Recherche  
sur la Paix et les Conflits

B.P. 1027

69201 Lyon Cédex 01

*bulletin  
mensuel*

# Damocles



## *Sommaire*

### INFORMATIONS DEFENSE

Budget 1987	3
Interview de J. Boyon	6
Info diverses	7

### CHRONIQUE DES COMPLEXES

<u>MILITARO-INDUSTRIELS</u>	9
-----------------------------	---

### DESARMEMENT

Le retour des Euromissiles	13
----------------------------	----

### NOTES DE LECTURE

Science et Vie "Armement"	15
---------------------------	----

*n° 21 mars 1987*

**12 f**

**Centre de Documentation**  
et de **Recherche**  
sur la **Paix** et les **Conflits**

Créé en mai 1984, le Centre de Documentation et de Recherche sur la paix et les conflits veut contribuer à faire émerger un véritable débat sur les questions de défense. Pour ce faire, le Centre s'est organisé pour traiter et archiver une documentation sur les problèmes de stratégie, de guerre et de paix, de militarisation et de défense.

*bulletin mensuel*

Tous les mois, à travers des rubriques régulières, le Bulletin fournit des documents et des éléments d'information. Il contient également une chronique des activités les plus marquantes concernant la défense et le commerce international des armements. On y trouvera des notes de lecture sur des ouvrages récents et les sommaires des principales revues françaises spécialisées sur les questions de défense.

*les cahiers*

A parution irrégulière, en fonction des disponibilités des collaborateurs du Centre, ils traitent un thème particulier. Un premier CAHIER, paru en avril 1985, a traité des rapports armée-nation (Armée-nation, une priorité pour les socialistes.). Un second CAHIER, publié en octobre 1985, est un dossier de presse sur "l'affaire Greenpeace".

**Info-services**

COPIES - SERVICE

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre article cité dans les rubriques "Bulletin des sommaires" "A travers les revues" peuvent nous en demander une copie, pour leur usage personnel. Le nombre de pages est indiqué après chaque article cité.

Frais de copies

la page : 0,50 F

barème du port:

jusqu'à 3 copies	= 1,90 F
" 6 "	= 2,70 F
" 18 "	= 3,50 F
" 45 "	= 7,10 F

L'animation du Centre de Documentation et de ses publications est assurée par :  
Bruno Barrillot, Patrice Bouveret et Jean-Luc Thierry.

**DEUX FORMULES D'ABONNEMENT :**

- 1 - Abonnement au Bulletin seul : 11 numéros par an = 120 F  
(soutien à partir de 150 F)
- 2 - Abonnement au Bulletin : 11 numéros par an,  
et aux Cahiers : 2 numéros par an = 150 F  
(soutien à partir de 200 F)

Règlement à l'ordre du C.D.R.P.C.  
C.C.P. LYON 3 305 96 S

Directeur de la publication: Patrice Bouveret

Imprimé par nos soins

N° CPPAP 67010

Dépôt légal 1° trimestre 1987

## Informations-Défense

# Les grandes données du budget 1987

Budget 1987	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Évolution 87/86	Montant*	Évolution 87/86
Titre III (fonctionnement) . . . . .	83,390	+ 0,9 %	5,9	+ 2,56 %
Titre V (équipement) . . . . .	85,810	+ 13,4 %	102,0	+ 20,0 %
Total . . . . .	169,200	+ 6,9 %	107,9	+ 18,9 %

\* en milliards de francs.

### PRINCIPALES DÉFINITIONS

Le BUDGET est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'État pour une année civile.

Les dépenses se répartissent en deux catégories :  
- les dépenses ordinaires ou dépenses de fonctionnement ;  
- les dépenses en capital ou dépenses d'équipement.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de 4 sous-groupes (Titres I, II, III et IV) ; pour le ministère de la Défense, elles ne concernent que le Titre III. Quant aux dépenses d'équipement, constituées de trois sous-groupes (Titres V, VI et VII), compte-tenu de l'importance relative du Titre V, elles sont communément appelées Titre V.

TITRE III	TITRE V
- rémunérations et charges sociales, - alimentation, - fonctionnement, - carburants, - entretien du matériel.	- recherches et études, - investissements industriels, - fabrication de matériels, - infrastructure

A propos du Titre V, deux distinctions sont à faire :

Les CREDITS DE PAIEMENT (C.P.) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées dans l'année.

Les AUTORISATIONS DE PROGRAMME (A.P.) constituent la limite supérieure des dépenses qu'un Ministre est autorisé à engager pour l'exécution des programmes pouvant s'étaler sur plusieurs années. Elles demeurent valables sans limitation de durée.

Les EFFECTIFS MOYENS BUDGÉTAIRES sont les effectifs théoriquement existants pendant les douze mois de l'année et qui peuvent être payés à l'aide des crédits inscrits au budget.

Le PRODUIT INTERIEUR BRUT MARCHAND (PIBM) correspond à l'ensemble des valeurs ajoutées brutes (T.V.A. incluses) des biens et des services marchands.

### Evolution du montant des autorisations de programme des titres V et VI



# forces nucléaires

Forces nucléaires	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Évolution 87/86	Montant*	Évolution 87/86
Forces nucléaires stratégiques . . . . .	22,232	+ 6,0 %	26,080	+ 12,6 %
Armement nucléaire préstratégique . . . . .	6,039	+ 40,4 %	7,281	- 7,0 %
Total . . . . .	28,271	+ 11,9 %	33,361	+ 7,6 %

\* en milliards de francs.

# Armée de terre

Budget global de l'armée de terre (nucléaire et conventionnel)	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Evolution 87/86	Montant*	Evolution 87/86
Titre III (dépendances de fonctionnement) .....	24,221	+ 1,6 %	0,498	+ 3,1 %
Titres V et VI (dépendances d'équipement) .....	20,910	+ 12,8 %	22,945**	+ 14,8 %
<b>Total .....</b>	<b>45,131</b>	<b>+ 6,5 %</b>	<b>23,443</b>	<b>+ 14,5 %</b>

\* en milliards de francs.  
 \*\* 19,983 milliards de francs au titre du budget 1987 et 2,962 milliards de francs d'autorisations de programme mis à la disposition de l'armée de terre au 1<sup>er</sup> janvier 1987.

## Principales commandes en 1986 et 1987 et livraisons en 1987

Programmes	Commandes		Livraison 1987
	1986	1987	
Hélicoptères			
SA 342 HOT et HAP .....	0	15	16
Chars			
AMX 30 B 2 .....	91	64	70
Canon 155 tractés et 155 AUF 1 .....	30	26	24
Lance-roquettes multiples (1) .....	0	4	0
Munitions :			
— obus 155 et 105 .....	155 000	216 000	140 000
— roquettes antichars portables .....	20 000	0	37 600
Missiles SATCP (sol-air très courte portée) .....	50	30	0
Engins blindés chenillés .....	38	25	23
VAB (véhicule avant blindé) .....	255	255	268
VBL (véhicule blindé léger) .....	100	105	12
Véhicules tactiques .....	2 910	2 678	2 614
Ponts flottants motorisés .....	46	35	34
Système de renseignements .....	1	1	0

(1) Programme mené en coopération entre les USA et quatre pays européens.

# Marine

Budget global de la marine (nucléaire et conventionnel)	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Evolution 87/86	Montant*	Evolution 87/86
Titre III (dépendances de fonctionnement) .....	13,211	+ 0,9 %	3,564	+ 3,8 %
Titres V et VI (dépendances d'équipement) .....	18,605	+ 13,1 %	24,600	+ 5,7 %
<b>Total .....</b>	<b>31,816</b>	<b>+ 7,7 %</b>	<b>28,164</b>	<b>+ 5,5 %</b>

\* en milliards de francs.

## Principales commandes en 1986 et 1987 et livraisons en 1987

Programmes	Commandes		Livraisons 1987
	1986	1987	
Porte-avions nucléaire .....	1	0	0
Corvette et aviso .....	0	0	1
SNA (sous-marin nucléaire d'attaque) .....	1	0	1
Bâtiments antimines CMT (1) .....	0	1	3
Eridan + GPD (2) .....	3	5	0
Atlantique 2 .....	20	39	77
Torpille .....	10	13	13
Missile sous-marin antisurface à changement de milieu (SM 39) .....			

(1) Chasseur de mines tripartite.  
 (2) Groupement des plongeurs démineurs.

# Armée de l'air

Budget global de l'armée de l'air (nucléaire et conventionnel)	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Evolution 87/86	Montant*	Evolution 87/86
Titre III (dépenses de fonctionnement) .....	13,972	- 2,0 %	1,824	=
Titre V (dépenses d'équipement) .....	21,753	+ 14,0 %	30,081	+ 34,1 %
<b>Total .....</b>	<b>35,725</b>	<b>+ 7,2 %</b>	<b>31,905</b>	<b>+ 31,6 %</b>

\* en milliards de francs.

## Principales commandes en 1986 et 1987 et livraisons en 1987

Programmes	Commandes		Livraisons 1987
	1986	1987	
Mirage 2000 (1) .....	35 dont 16 2000 N	35 dont 12 2000 N	19 dont 11 2000 N
Système de détection aéroporté .....	0	1 <sup>re</sup> tranche	0
Hélicoptères .....	6	6	6
Epsilon .....	0	0	33
Cargo léger .....	0	7	0
Protection des moyens air (abris) .....	5	43	30
Missiles air-air .....	150	110	205
Missiles sol-air .....	30	82	118
Armement air-sol .....	356	461	237

(1) Y compris les Mirage 2000 N.

# Gendarmerie

Budget global de la gendarmerie	Crédits de paiement		Autorisations de programme	
	Montant*	Evolution 87/86	Montant*	Evolution 87/86
Titre III (dépenses de fonctionnement) .....	13,447	+ 1,8 %	.	.
Titre V (dépenses d'équipement) .....	1,541	+ 13,3 %	1,770	+ 9,9 %
<b>Total .....</b>	<b>14,988</b>	<b>+ 2,9 %</b>	<b>1,770</b>	<b>+ 9,9 %</b>

\* en milliards de francs.

## Principales commandes en 1986 et 1987 et livraisons en 1987

Programmes	Commandes		Livraisons 1987
	1986	1987	
Equivalents unités-logements .....	1 320	990	1 220
Hélicoptères .....	6	6	6
Famas .....	9 000	0	0
Véhicules de brigade et de police de la route .....	2 323	1 947	1 947
Terminaux radio (système Saphir) .....	2 381	2 256	2 381
Rénovation des AML (automitrailleuse légère) .....	33	27	27
Motocyclettes .....	205	470	470

# JACQUES BOYON

Monsieur Jacques Boyon, président du Conseil général de l'Ain, député et maire de Pont d'Ain a été nommé Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense le 19 août 1986.

Ses préoccupations principales sont le renforcement de l'esprit de défense et le rôle des réserves.

*Le ministre de la Défense vous a chargé de promouvoir l'esprit de défense - Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?*

Notre effort de défense vise à mieux organiser nos Armées, à les doter d'équipements et de systèmes d'armes plus sûrs, plus précis, plus efficaces, à former et entraîner nos militaires à toutes les formes possibles de conflit et d'agression. S'il y a le moindre doute qu'au moment décisif la France pourrait hésiter, renoncer à se défendre, notre dissuasion et notre système de défense tout entier perd sa crédibilité, donc son efficacité.

Promouvoir l'esprit de défense, c'est donc faire connaître et comprendre aux Françaises et aux Français la réalité des menaces qui pèsent sur eux, et obtenir leur participation sur toutes ses formes : par l'impôt affecté à la Défense, par l'année consentie au Service national, par l'entraînement et l'affectation des réservistes.

"Tous conscients des menaces, tous solidaires de l'effort de défense", voilà ce qui est, à mes yeux, l'esprit de défense.

*Le Service national vous semble-t-il un moyen privilégié pour développer l'esprit de défense ?* C'est incontestable, mais le Service national ne suffit pas. La Défense est un tout : elle est aussi bien économique, technologique ou civile que militaire.

Tous les citoyens, hommes et femmes, doivent donc y contribuer et pas seulement les jeunes appelés. L'esprit de défense commence

à se forger bien avant l'âge de l'appel sous les drapeaux ; la famille, l'école, l'entreprise ont un rôle à jouer.

Le Service national actif, dont la forme la plus courante est le service militaire, constitue une étape dans la vie du jeune citoyen. Il permet un contact direct avec les Armées et il est l'occasion de mieux prendre conscience des menaces et des réponses.

Je remarque en particulier que les jeunes Français qui ont servi à l'extérieur, outre-mer, en Afrique, en Allemagne fédérale ou au Liban, comprennent généralement mieux et plus concrètement l'intérêt de leur service.

*On parle beaucoup de réforme du Service national :*

Le mot "réforme" n'est pas le bon, car il évoque un profond bouleversement. Il s'agit plutôt d'une adaptation pour mieux répondre à des situations et à des exigences qui évoluent.

Le ministre de la Défense a souhaité que soit engagée une réflexion générale sur le Service national. Je dirai tout de suite, pour clarifier un point essentiel, qu'il n'est pas question de modifier la durée du service. Ceux qui pensaient réduire le service à six mois se sont aperçus que ce n'était pas réaliste. Et pour les missions qui justifient une durée plus longue, le "Volontariat service long" apporte un nombre suffisant de candidats.

Notre système de conscription a déjà beaucoup évolué. Il a tenu compte des changements survenus dans la société, de l'élévation du niveau de forma-

tion intellectuelle et physique des jeunes ; il s'est mis à l'heure de l'informatique.

Quelques exemples illustrent cela : les fameux "3 jours" ne durent plus qu'une journée ; les jeunes choisissent en fait librement leur date d'incorporation entre 18 et 27 ans grâce aux devancements d'appel et aux différents reports ; le Service national s'est diversifié : service militaire traditionnel, coopération, aide technique, scientifiques du contingent et plus récemment volontariat dans la gendarmerie et la police. Même les jeunes filles peuvent effectuer un Service national si elles le souhaitent. Mais il faut penser à l'avenir. De nouvelles formes de Service national sont concevables et le contenu du service militaire peut être adapté pour rechercher plus de commodité et de souplesse pour les jeunes et plus d'efficacité pour les Armées.

Le problème, c'est donc bien de préparer le Service national de demain, un service mieux compris des jeunes et mieux adapté aux besoins de la France.

*Vous vous occupez aussi des réserves ?*

Oui, c'est aussi une de mes grandes attributions.

Je voudrais d'abord rappeler un principe important : il n'y a qu'une Armée, composée de personnels d'active d'une part et de personnels de réserve d'autre part.

Nous disposons d'unités d'active : certaines sont constituées en totalité de "professionnels" ; d'autres sont com-

posées de professionnels et d'appelés, complétées en cas de crise ou de mobilisation par des jeunes de ce qu'on appelle les "fractions de contingent rappelables", (c'est-à-dire des jeunes ayant récemment terminé leur service actif), ou par des réservistes.

Nous avons également besoin d'unités de réserve constituées essentiellement par des réservistes rappelés en cas de "mobilisation". C'est le cas des unités de Défense opérationnelle du territoire.

Les réservistes ont donc une première mission militaire, celle qui est définie par leur affectation de mobilisation, pour ceux qui en ont une. Ils doivent s'y former et s'y entraîner.

Mais ils ont aussi une seconde mission plus large, qui incombe en particulier aux cadres : celle de contribuer à renforcer et diffuser cet esprit de défense dont j'ai parlé.

Chaque réserviste est un aisé de l'esprit de défense : n'oublions pas que le Service national ne se limite pas au service actif de douze mois.

TAM février 1987

# L'achat de trois avions AWACS sera assorti de compensations importantes pour les industriels français

Le gouvernement français a signé, le jeudi 26 février, un contrat de 550 millions de dollars pour la fourniture par la firme américaine Boeing de trois avions AWACS destinés à la surveillance à très basse altitude de notre espace aérien. Ainsi prend fin une série de « longues et difficiles négociations » que la France a menées au côté de la Grande-Bretagne après l'abandon du système Nimrod proposé par les Britanniques et jugé « inexploitable dans un contexte opérationnel » par les Français.

La Grande-Bretagne s'étant déclarée, à la mi-décembre, en faveur de l'achat d'au moins six AWACS, cette coopération commerciale franco-britannique a permis aux deux pays de négocier avec Boeing des contrats séparés mais interdépendants dans la

mesure où ils autorisent des économies substantielles pour Paris et Londres (1). Les trois appareils commandés par la France seront livrés fin 1990-début 1991. Mais le ministre de la défense, M. André Giraud, n'a pas écarté la possibilité d'acheter deux autres appareils. A cette fin, une option, valable pour une durée de huit mois, a été prise par le gouvernement français auprès de Boeing.

Aux termes de l'accord passé avec les Américains, il a été prévu que cette commande serait assortie de la part de Boeing de compensations financières offertes aux industriels français de l'aéronautique sous forme d'achats d'équipements et de produits d'armements équivalents à 130 % du montant du contrat. La part la plus importante de ces contreparties (80 %), s'étalant sur huit ans, proviendra de la vente de moteurs CFM-56 - développés

conjointement par la SNECMA et General Electronic - destinés à équiper les AWACS de nouvelle génération et certains avions de programmes militaires prochainement décidés. Le reste (50 %) concerne d'autres catégories d'équipements dont Boeing discute actuellement avec les adhérents du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Quels équipements ?, M. Giraud ne l'a pas précisé.

On s'estimait particulièrement satisfait du côté français de la manière dont ont été conduites les négociations en coopération avec les Britanniques. « Cet achat, a dit le ministre de la défense, est l'illustration de la forme que peut revêtir la coopération entre alliés au moment où la cadence des progrès technologiques est telle qu'elle met hors d'atteinte la possibilité pour chaque pays d'acquiescer par lui-même tous les équipements de défense dont il a

besoin » (2). D'où une série de conséquences qui vont bien au-delà de la concertation des états-majors et des administrations de l'armement pour l'évaluation de leurs besoins et touchent d'autres domaines de la défense, comme la visite à Paris, les 8 et 9 mars prochains, du ministre de la défense britannique, M. Younger, devrait permettre de le vérifier.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Londres devrait annoncer prochainement la signature de son contrat avec Boeing.

(2) Des échanges fructueux devraient avoir lieu entre les deux pays lorsqu'il s'agira d'entretenir et de faire évoluer les systèmes. La France pourrait mettre à la disposition des Britanniques sa connaissance des cellules de ces avions (les mêmes que celles des ravitailleurs en vol C-135) et des moteurs CFM-56 dont seront équipés les AWACS commandés par les deux pays.

Le Monde 28 février 1987

## Les avions-radars français seront basés dans le Cher

Les trois avions-radars AWACS, qui seront livrés à l'armée de l'air française par Boeing à compter de 1990 pour renforcer la défense aérienne à basse altitude, seront stationnés, en temps de paix, sur la base d'Avord, dans le Cher, non loin de Bourges.

Cette base, située dans le centre de la France, a été choisie pour plusieurs raisons. D'abord, la longue piste d'Avord permet des décollages et des atterrissages d'avions lourdement chargés, même si les réacteurs CFM-56, de forte poussée, de l'AWACS, dans sa version française autorisent des vols et des atterrissages sur des pistes plus courtes. Ensuite, la base d'Avord a longtemps abrité un escadron de bombardiers nucléaires Mirage-IV, et les infrastructures de sécurité, qui y sont demeurées, permettent d'envisager des mesures de protection adaptées à des avions-radars chers à l'achat et à l'entretien. Enfin, la situation géographique de la base d'Avord procure aux AWACS français, qui ne seront pas en première ligne comme les appareils semblables de l'OTAN en Allemagne fédérale, des délais supplémentaires de préavis opérationnels aux frontières à l'est, à l'ouest et au sud.

Le stationnement en temps de paix ne préjuge pas celui qui serait mis en œuvre en d'autres circonstances. Les AWACS français pourraient utiliser d'autres terrains en cas de crise.

Le Monde 7 mars 1987

## Les socialistes voteront la programmation militaire

M. Pierre Joxe a annoncé, le mardi 10 mars à l'Assemblée nationale, que le groupe socialiste votera la loi de programmation militaire 1987-1991 adoptée en conseil des ministres le 5 novembre 1986. Le président du groupe a indiqué que c'est M. Michel Rocard qui interviendra, au nom des élus socialistes, dans ce débat à partir du mercredi 8 avril.

M. Joxe a également précisé que cette attitude s'expliquait par le consensus existant actuellement sur les questions de défense et que la position arrêtée par les députés socialistes ne serait modifiée que si des changements importants intervenaient avant la discussion.

[Les socialistes voteront donc pour la première fois une programmation militaire préparée par un gouvernement de droite. De telles lois de programme existent depuis un quart de siècle. Le PS avait déjà franchi un premier pas le 13 novembre 1986 (Le Monde du 14 novembre), en choisissant l'abstention, plutôt que le vote négatif, lors de l'examen du budget 1987 de la défense, premier budget de la loi de programme militaire 1987-1991.]

Les élus socialistes, par la bouche de M. Pierre Joxe, avaient à l'époque regretté que le gouvernement use d'une « procédure étonnante » consistant à faire voter le premier budget d'application d'une loi quinquennale dont le Parlement n'avait pas encore été saisi.]

Le Monde 12 mars 1987

## La France installe des moyens de défense antiaérienne sur la base de Kourou

La France va installer de nouveaux moyens de défense antiaérienne sur la base de Kourou, en Guyane, qui sert au lancement de la fusée européenne Ariane. Ces moyens sont, notamment, une batterie de missiles sol-air Crotale et un radar Centaure pour la détection à basse altitude, contre d'éventuelles agressions aériennes qui s'en prendraient aux infrastructures de la base spatiale française.

Cette décision intervient alors même que le commandement militaire de la Guyane a été remanié et renforcé, à la suite des contre coups, dans ce département, de la guerre civile au Suriname voisin. La base de Kourou est très proche de la frontière et c'est d'elle que devraient être lancés, outre les satellites civils européens, des satellites militaires français servant aux transmissions et

à l'observation durant la prochaine décennie.

Les missiles Crotale et le radar Centaure que l'armée de l'air française est chargée d'installer à Kourou sont du même modèle que les batteries et les radars mis en place, récemment, par la France au Tchad dans la région de N'Djamena et d'Abéché.

D'autre part, l'armée de l'air française a déplacé en Guyane, à des fins de démonstration, un groupe d'avions de combat composé d'avions d'assaut Jaguar et d'avions de reconnaissance Mirage F-1 CR. Ces appareils, qui revenaient d'un exercice aux Etats-Unis, ont effectué un bref séjour en Guyane avec leur avion de ravitaillement, pour montrer leur capacité à intervenir, le cas échéant, depuis l'Hexagone si le gouvernement le décidait.

Le Monde 7 mars 1987

une nouvelle collection  
pour découvrir les armées

# HORIZONS

Une bande dessinée  
pour raconter l'aventure  
et un journal pour approfondir le sujet...

Un mélange passionnant  
réalisé en lien étroit  
avec les armées concernées.

**L'ÉNIGME W**  
et le journal des porte-avions  
en collaboration  
avec la Marine Nationale.

**LE PIÈGE**  
et le journal  
des matériels de l'an 2000  
en collaboration avec  
l'Armée de Terre.

## M. Boyon : « La durée du service national ne sera pas modifiée »

« Il n'est pas question de modifier la durée du service », affirme le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon, dans un entretien au magazine TAM édité par le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA).

« Le ministre de la défense a souhaité, indique M. Boyon, que soit engagée une réflexion générale sur le service national. Je dirai tout de suite, pour clarifier un point essentiel, qu'il n'est pas question de modifier la durée du service. Ceux qui pensaient réduire le service à six mois se sont aperçus que ce n'était pas réaliste. Et, pour les missions qui justifient une durée plus longue, le « volontariat service long » apporte un nombre suffisant de candidats. »

M. Boyon fait allusion, à la proposition 105 du candidat François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981, qui prévoyait de ramener à six mois la durée du service militaire. Cette proposition est restée

lettre morte. En revanche, le ministre de la défense de l'époque, M. Charles Hernu, a institué, avec l'accord du Parlement, un service long (douze mois supplémentaires) pour des volontaires. La durée de ce volontariat pourrait être portée à vingt-quatre mois supplémentaires, selon des études en cours au ministère de la défense.

Le secrétaire d'Etat demeure très prudent sur les projets de réforme du service prêtés au gouvernement. « Le mot « réforme », indique M. Boyon, dans son entretien à TAM, n'est pas le bon, car il évoque un profond bouleversement. Il s'agit plutôt d'une adaptation pour mieux répondre à des situations et à des exigences qui évoluent. (...) Le problème est donc de préparer le service national de demain », grâce à de nouvelles formes du service et à un contenu plus adapté aux jeunes et plus efficace pour les armées françaises.

Le Monde 8-9 mars 1987

## Un projet de loi sur les policiers auxiliaires

### 10 000 appelés du contingent dans la police nationale

Dix mille appelés du contingent pourront accomplir leur service national dans la police si le projet de loi présenté, mercredi 11 mars, au conseil des ministres par M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, est voté. Ce projet fixe, en effet, à 10 % de l'effectif du personnel des services actifs de la police nationale - 109 992 fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 1987 - le nombre de jeunes gens qui pourront accéder à cette forme du service national.

Le Monde 13 mars 1987

L'extension à la police nationale d'une disposition dont bénéficiait la gendarmerie depuis 1972 - il y avait en 1986 9 200 gendarmes auxiliaires pour 79 080 gendarmes actifs - avait été adoptée en 1985, à l'initiative du gouvernement socialiste. En 1986, 600 policiers auxiliaires avaient ainsi rejoint la police pour des tâches de prévention dans les grandes agglomérations. Ils devaient être 1 200 en 1987, puis 2 400 en 1988.



Le SIRPA poursuit son effort auprès des jeunes en produisant des bandes dessinées en collaboration avec les éditions Fleurus.

Rappelons que cette maison d'édition édite et publie toutes les revues de l'Action Catholique des Enfants. Ce même mouvement catho avait lancé tous ses adhérents dans une « campagne d'année » sur le thème de la paix en 1984. Après l'éducation à la paix, l'initiation à la guerre par les bons soins de l'armée ?

Publicité parue dans « Armées  
d'aujourd'hui » de février 1987



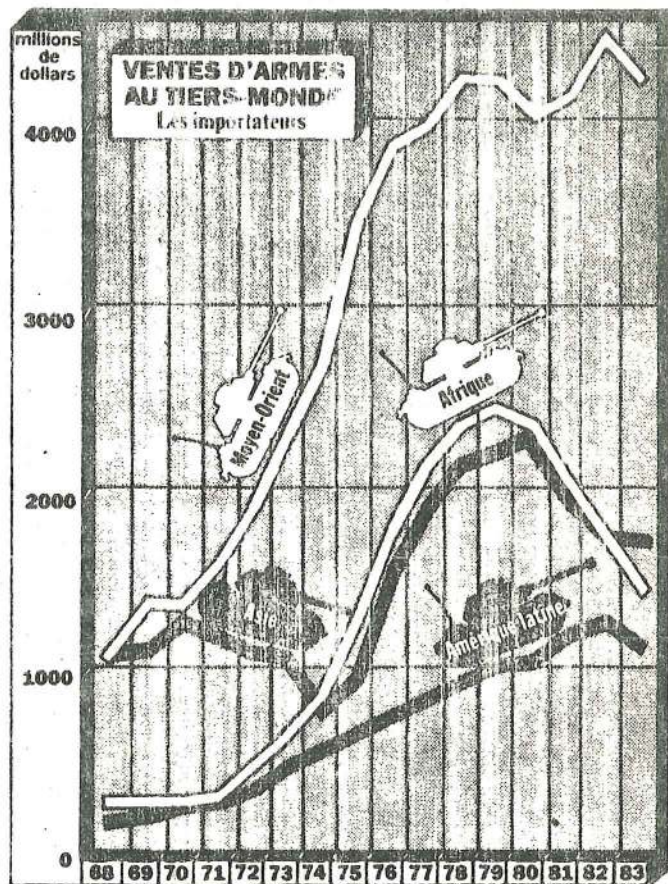
# Chronique mensuelle des complexes militaro-industriels



Libération 7-8 mars 1987

**L**es Britanniques ont enregistré, l'an dernier, pour près de 50 milliards de francs de commandes militaires. Les industriels français, 25 milliards seulement, contre 61 milliards en 1984. La Grande-Bretagne double ainsi la France et prend la troisième place du hit-parade des marchands d'armes, derrière les deux super-grands. Depuis deux ans, les ventes françaises sont sur le déclin. Frappé par la baisse du prix du pétrole, le Moyen-Orient, jusque-là son principal client, n'achète plus les yeux

fermés. Ce qui oblige nos industriels à chercher de nouveaux acheteurs, dans le Sud-Est asiatique par exemple, ou à tenter de percer un marché américain qui pèse 100 milliards de dollars. Le gouvernement tente, lui, de favoriser des coopérations européennes entre industriels. 290 000 personnes travaillent dans le secteur de l'armement. Devront-elles se reconvertir ? Le Congrès américain, pour sa part, ne prévoit aucune amélioration rapide du marché mondial des armes.



## PAKISTAN

Un des principaux chercheurs pakistanais dans le domaine du nucléaire, M. Khan, aurait affirmé que son pays avait réussi à fabriquer la bombe atomique. On sait que le Pakistan est capable d'enrichir l'uranium à 93,5 %, seuil critique pour fabriquer l'arme nucléaire. Mais ce pays a toujours affirmé poursuivre des recherches à des fins pacifiques. (cf «Le marché noir de la bombe A» de Roland Jacquard. Notes de lecture. DAMOCLES n°20) (Le Monde 4 mars 1987)

## INDE

Le budget de l'état indien pour la période d'avril 1987 à avril 1988 comporte 20 % de dépenses pour les seules armées, soit 125 milliards de roupies (environ 63 milliards de francs). La hausse des dépenses militaires par rapport au dernier exercice est de 43 %.

La récente tension avec le Pakistan, née de manoeuvres militaires indiennes d'une ampleur sans précédent semble empêcher toute critique à l'égard de ces dépenses militaires. (Le Monde 4 mars 1987)

## La France et le Royaume-Uni renforceront leur coopération en matière d'armement

La France et le Royaume-Uni ont décidé de convoquer à l'automne prochain, en Angleterre, une conférence des états-majors et des industriels chargés, de part et d'autre de la Manche, de concevoir des systèmes d'armes qui pourraient être communs aux armées de terre des deux pays. C'est la principale conclusion des entretiens qui ont eu lieu, lundi 9 et mardi 10 mars à Paris, entre M. André Giraud, le ministre français de la défense, et son homologue britannique, M. George Younger.

Cette initiative est destinée à relancer la coopération militaire entre la France et la Grande-Bretagne, qui marquait le pas depuis plusieurs années comme en témoigne le fait que les deux pays sont, aujourd'hui, dans la mise au point de deux avions de combat concurrents, le programme dérivé du Rafale, en France, et le projet Eurofighter, en Grande-Bretagne.

La décision de Paris et de Londres de grouper leurs achats d'avions-radars AWACS pour obtenir de meilleures conditions de prix et de compensations industrielles auprès de la société Boeing, a facilité le rapprochement entre les deux ministères de la défense. Forts de ce précédent, les deux pays envisagent même de créer des structures communes pour organiser l'entraînement

des équipages et l'entretien des avions livrés à partir de 1991. Mais l'utilisation des appareils restera nationale même si des exercices communs peuvent réunir les deux armées.

En revanche, les deux ministres ont affirmé qu'ils n'avaient pas examiné le problème d'une éventuelle coopération dans le domaine du nucléaire militaire, en raison de la particularité des deux systèmes de dissuasion qui font l'objet de décisions nationales. Toutefois, a indiqué M. Younger à l'issue des entretiens, il est possible d'imaginer une coopération sur les questions de contrôle des armements, de sécurité des bases nucléaires et sur l'étude de l'environnement stratégique au sein duquel les deux systèmes défensifs auraient à évoluer le cas échéant.

MM. Giraud et Younger ont estimé, à propos des négociations sur les euromissiles entre Washington et Paris, que les forces des deux pays doivent rester en dehors de la discussion. Le ministre britannique a, cependant, énoncé deux conditions dans l'orientation imprimée à cette négociation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique : qu'il y ait certaines contraintes concernant les armes nucléaires à courte portée et qu'il existe des dispositions de contrôle de l'accord bien définies.

Le Monde 12 mars 1987

## SUÈDE : le scandale des ventes d'armes

### Démission du directeur général de Bofors

STOCKHOLM

de notre correspondant

M. Martin Ardbo, directeur général de la société suédoise de matériel militaire Bofors, a donné sa démission vendredi 6 mars. L'entreprise est soupçonnée d'avoir exporté illégalement depuis 1979 d'importantes quantités d'explosifs, de poudre et de missiles sol-air RBS-70 vers plusieurs pays du golfe Persique ainsi qu'en Syrie et en Egypte.

La brigade criminelle et la police des douanes, qui enquêtent sur cette affaire depuis dix-huit mois, s'intéressent particulièrement au rôle joué par huit responsables ou anciens responsables de Bofors et de Nobel Kemi. Directeur du marketing de la firme dans les années 70, M. Ardbo figure sur la liste des « suspects ».

« C'est dans l'intérêt de l'entreprise que je renonce à mes fonctions, a-t-il déclaré vendredi. Une entreprise comme Bofors doit absolument entretenir de bons rapports avec les autorités, puisque les exportations d'armes sont soumises en Suède à des règlements très stricts. Ces relations, avec l'inspection du matériel de guerre et le

ministère du commerce extérieur, se sont sensiblement détériorées ces derniers mois. »

M. Ardbo n'est pas la première victime du scandale. En novembre 1985 déjà, son prédécesseur, M. Claes-Ulrik Winberg, PDG de Bofors depuis 1973, avait été contraint à démissionner de son poste de président de la Confédération du patronat suédois, et plusieurs autres cadres supérieurs ont changé de service depuis... Dans cette affaire, gênante pour un pays neutre, Bofors et Nobel Kemi affirment ne pas avoir commis d'impair. Les deux firmes prétendent qu'elles « ignoraient » que le matériel militaire vendu officiellement à la Yougoslavie, à Singapour ou à l'Allemagne de l'Ouest était réexporté vers les Etats du golfe Persique. Mais ce n'est pas l'avis des enquêteurs.

Le chargé d'affaires iranien à Stockholm, M. Djafar Shamsian, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que l'Iran n'avait pas importé d'armes ou de poudre suédoises depuis la chute du chah en 1979.

ALAIN DEBOVE.

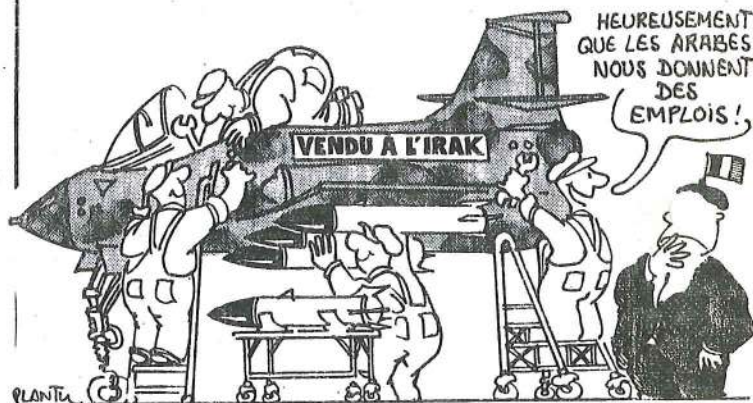
Le Monde 8-9 mars 1987

## IRAK

Selon un parlementaire américain de retour d'Irak, l'Irak a perdu 10 % de ses forces aériennes au cours de ces deux derniers mois et plusieurs centaines de chars. Coût estimé des pertes de l'aviation: 15 milliards de dollars.

Les missiles antichars TOW et les missiles antiaériens HAWK fournis à l'Iran par les Etats-Unis en 1986 ont eu cet « effet spectaculaire » sur le conflit Irak-Iran.

(Le Monde 21 février 1987)



## OTAN

Du 4 au 17 mars, les autorités civiles et militaires de 14 des 16 pays membres de l'OTAN participent à l'exercice de commandement « Wintex-Cimex 87 » qui simule la gestion d'une crise majeure, avec menace de conflit avec l'Est. La France et la Grèce sont tenues au courant mais ne sont pas associées directement à l'exercice.

Malgré le secret total sur les hypothèses de crise retenues, le quotidien allemand « Die Welt » a révélé l'un des scénarios possibles: des troubles socio-économiques graves en Pologne provoquant des manœuvres géantes du Pacte de Varsovie en RDA, en Tchécoslovaquie et en Pologne. L'armée rouge se trouverait donc en position de combat offensif à la frontière de l'Ouest.

Aucune unité militaire n'est mise en oeuvre sur le terrain pendant ce type de manœuvre. Il s'agit de tester la rapidité de coordination entre les pays de l'Alliance. Cette année, une importante participation des organismes civils est prévue.

Comme pour les exercices similaires, les résultats de ces manœuvres ne seront pas révélés. (AFP-Bruxelles 4 mars 1987)

## ... Iran

### Trois années de tractations

1984

23 JANVIER. — Les Etats-Unis inscrivent l'Iran sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme international et décident à son encontre des mesures de contrôle à l'exportation. Au début de cette même année, des premiers contacts ont lieu entre, d'une part, MM. McFarlane et North du Conseil national de sécurité et, d'autre part, l'homme d'affaires saoudien, M. Khashoggi.

7 MARS. — Enlèvement du premier otage américain, M. Jeremy Levin.

1985

JANVIER. — Contacts à Hambourg entre M. Khashoggi et un ancien agent du chah passé au service des ayatollahs, M. Ghorbanifer. M. Khashoggi suggère aux Israéliens de livrer des armes américaines à l'Iran.

MAI. — Le Conseil national de sécurité américain propose à M. Reagan de prendre langue avec des éléments « modérés » du régime de Téhéran. Le président donne son accord pour des démarches secrètes, sans en informer le Congrès.

18 JUIN. — Alors que l'équipage et les passagers d'un avion de la TWA sont retenus prisonniers à l'aéroport de Beyrouth, M. Reagan déclare : « L'Amérique ne fera jamais de concessions aux terroristes. En faire reviendrait à inviter à plus de terrorisme. »

JUILLET. — M. Pérès, alors premier ministre israélien, transmet à M. Reagan la suggestion d'un échange d'armes contre les otages avec l'Iran. M. Reagan charge MM. Poindexter et North d'examiner la question.

AOUT-SEPTEMBRE. — Israël effectue deux livraisons d'armes à l'Iran. Le 14 septembre, libération à Beyrouth de l'otage Benjamin Weir. Nouvelle livraison d'armes par Israël à l'Iran en novembre.

4 DÉCEMBRE. — M. Poindexter remplace M. McFarlane à la tête du Conseil national de sécurité.

1986

17 JANVIER. — M. Reagan signe un ordre secret autorisant des ventes d'armes au régime islamique par les Etats-Unis. Opposition du secrétaire d'Etat, M. Shultz, et du secrétaire à la défense, M. Weinberger. Le Congrès n'est pas informé.

FÉVRIER. — Premières livraisons d'armes américaines suivies en mai de nouveaux envois.

28 MAI. — MM. McFarlane et North se rendent à Téhéran dans l'espoir d'obtenir la libération d'otages.

26 JUILLET. — L'otage Lawrence Jenco est remis en liberté.

AOUT. — Troisième livraison d'armes par les Etats-Unis, suivie d'une quatrième en septembre. Comme les fois précédentes, les paiements sont effectués sur un compte en Suisse.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — Du 9 septembre au 21 octobre, enlèvement de trois citoyens américains à Beyrouth.

2 NOVEMBRE. — Libération de l'otage David Jacobsen. Le lendemain, le magazine pro-syrien *Al-Shiraa* de Beyrouth révèle le voyage secret de M. McFarlane à Téhéran en mai.

13 NOVEMBRE. — M. Reagan reconnaît l'existence depuis dix-huit mois de contacts diplomatiques secrets avec l'Iran. Il se défend d'avoir voulu échanger des armes contre des otages.

25 NOVEMBRE. — Démission de M. Poindexter, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, et limogeage du lieutenant-colonel North. Le ministre de la justice, M. Meese, annonce que de 10 à 30 millions de dollars provenant des ventes d'armes à l'Iran ont servi à financer les « contras » du Nicaragua.

26 NOVEMBRE. — Création par la présidence d'une commission d'enquête dirigée par l'ancien sénateur John Tower.

13 DÉCEMBRE. — Nomination d'un procureur indépendant, M. Lawrence Walsh. Le Congrès constitue ses propres commissions d'enquête.

Environ 2000 personnes, accompagnées de six membres de la Chambre des Représentants ont manifesté sur le site des essais nucléaires du Nevada, le 5 février dernier. La police a procédé à 483 arrestations de personnes qui ont tenté de pénétrer sur le site. L'essai qui avait eu lieu deux jours auparavant était d'une très faible puissance: 5 tonnes d'équivalent TNT.

(New-York Time 6 février 1987)

L'administration Reagan a présenté le budget pour 1988 du «Département de l'énergie» qui fabrique les composants nucléaires des armes américaines. Les programmes militaires accaparent 65 % du budget, pour la fabrication des têtes nucléaires et la recherche sur un Laser à rayons X. En 1981, la part militaire du département de l'énergie s'élevait à 38 %. Ce budget pour 1988 s'élève à 13,8 milliards de dollars dont 481 millions pour la recherche liée à l'IDS.

(New-York Time 8 janvier 1987)

Le bombardier stratégique B-1B qui est armé de missiles de croisière a des problèmes. Il est devenu opérationnel à l'automne dernier et 24 B-1B sont en service sur la base de l'armée de l'air américaine de Dyers au Texas. L'armée de l'Air a demandé une rallonge financière de 600 millions de dollars pour faire face aux coûts supplémentaires.

(New-York Time 3 janvier 1987)

La commission des Affaires étrangères du Sénat américain s'est prononcée pour l'interruption de l'aide aux contras nicaraguayens. Le vote vise à bloquer l'octroi de 40 millions de dollars non encore versés sur les 100 millions votés à l'automne dernier. Ce sera probablement sans succès puisque le Président Reagan peut exercer son droit de véto.

(Le Monde 20 février 1987)

Le Monde 28 février 1987

## MOZAMBIQUE

Durant son séjour en France, le ministre de la coopération du Mozambique a demandé l'aide militaire de la France. La réponse de Paris semble positive et porterait à la fois sur l'entraînement de l'armée mozambicaine et sur des livraisons de matériels militaires.

(Le Monde 4 mars 1987)

## NOUVELLE-CALÉDONIE

On ne parle plus de la base stratégique de Nouméa. Le plan de 400 millions de francs prévu pour le renforcement des infrastructures portuaires permettant d'abriter éventuellement un sous-marin nucléaire d'attaque est au point mort. Le terrain prévu est toujours couvert de friches et n'est pas encore acquis par l'administration. Seule la piste de l'aéroport de La Tontouta a été aménagée. Elle devait permettre d'accueillir une escadrille de «Jaguar». Depuis la fin des travaux, aucun de ces avions de combat n'est venu expérimenter la nouvelle piste.

(Le Monde 4 mars 1987)

## URSS

Le 26 février, l'URSS a fait exploser une charge atomique souterraine sur son site d'essais de Semipalatinsk en Asie Centrale, mettant ainsi fin au moratoire unilatéral qu'elle avait observé depuis le 6 août 1985.

(Le Monde 27 février 1987)

## Désarmement.

## URSS

L'URSS est prête à négocier le principe de l'inspection sur demande des sites où sont entreposées ses armes chimiques, moyennant certaines réserves.

Moscou accepte que les signataires d'un éventuel traité sur l'interdiction des armes chimiques soient obligés de déclarer l'importance et l'emplacement de leurs stocks d'armes chimiques dans les trente jours suivant l'entrée en vigueur de l'accord. Les Etats-Unis, par contre, veulent que cette inspection puisse avoir lieu dans les 24 heures.

(Le Monde 19 février 1987)

## Pendant onze jours

# Huit pays alliés participent à un grand exercice de l'armée de l'air française

Pendant onze jours, à partir du mardi 10 mars, l'armée de l'air française a prévu d'organiser de grandes manœuvres nationales baptisées AIREX-87, qui mobiliseront 90 % de ses effectifs (environ quatre-vingt-cinq mille personnes) et auxquelles se joindront, outre des avions de l'aéronavale française et des régiments d'artillerie sol-air de l'armée de terre française, les armées de l'air de huit pays membres de l'alliance atlantique.

Cet exercice représentera huit mille sorties d'avions, dont sept cents organisées par les alliés, et il intéresse cinquante-deux bases aériennes en France, dont trente aérodromes. Des réservistes de l'armée de l'air seront localement rappelés sous l'uniforme pour la protection des points «sensibles».

Deux des plus grands commandements opérationnels de l'armée de l'air française seront mis à l'épreuve à cette occasion. Le commandement de la défense aérienne, sous la responsabilité du général de corps aérien Christian Gueguen, alignera deux cent quarante avions de com-

bat (y compris les Crusader de l'aéronavale), ses batteries de missiles anti-aériens Crotale et ses stations de détection et de contrôle de la menace aérienne. Le commandement des forces aériennes tactiques, sous l'autorité du général de corps aérien Roger Pessidou, mettra en œuvre deux cent soixante-dix avions d'assaut pour la pénétration à basse altitude.

Les forces aériennes tactiques françaises seront appuyées par des avions (tels le F-111, le Tornado, le F-16 ou le Phantom) venus de

Grande-Bretagne, de Belgique, des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne fédérale et par des unités américaines ou canadiennes stationnées normalement en Europe de l'Ouest. Des attaques simulées de moyens chimiques sont prévues, à l'aide d'épandages de produits non dangereux sur les bases qui servent de cibles.

Selon l'état-major de l'armée de l'air, AIREX-87 est destiné à mesurer l'aptitude des forces à mener à bien leurs missions malgré des contraintes artificiellement créées (destructions des moyens au sol et

pertes d'avions en combat) qui dégradent progressivement leurs capacités, et durant une période (volontairement limitée à onze jours) qui use la résistance des hommes et la logistique. Deux PC seront totalement activés : celui de Taverny (Val-d'Oise) pour la défense aérienne, éventuellement relayé par Mont-Verdun (Rhône), et celui de Guise (Aisne) pour la force aérienne tactique. Les forces aériennes stratégiques participent à l'exercice, notamment leurs avions de ravitaillement en vol.

Ainsi un exercice particulier de ravitaillement à longue distance, au-dessus de la Méditerranée, mobilisera des Transall (pour le vol à basse altitude) et des C-135 (pour les autres opérations). En coopération avec la navigation aérienne civile, l'armée de l'air assure que toutes les précautions ont été prises pour qu'il n'y ait pas d'interruption du trafic commercial habituel et qu'il y ait un minimum de gêne pour les populations survolées. En particulier, les vols supersoniques sont interdits au-dessous de certaines altitudes et des limitations de vitesse prescrites.

## LE RETOUR DES EUROMISSILES

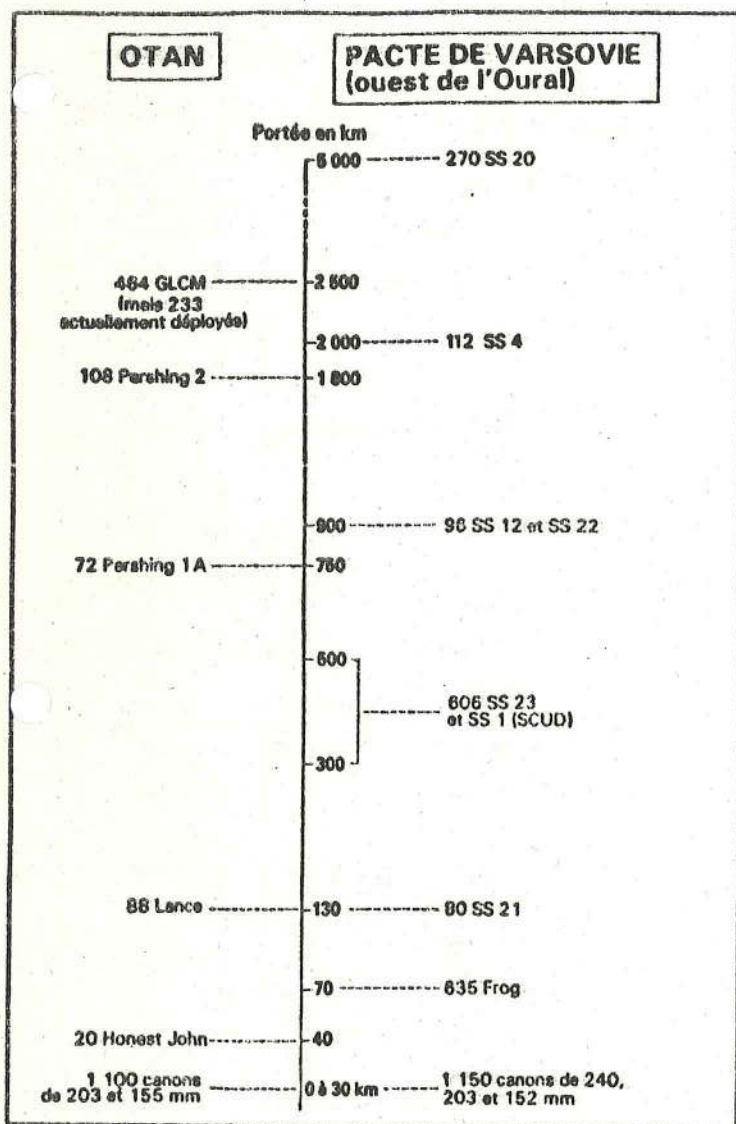
Quelques données pour comprendre le débat sur les euromissiles.

Une chronologie

Les armes nucléaires concernées dans les deux camps

L'«option zéro» en question

Les arsenaux français et britanniques



Le Monde 15-16 mars 1987

## Dix ans de polémiques

### 1977

- Déploiement des SS-20 en URSS.

### 1979

- JANVIER. — Sommet de la Guadeloupe, avec les présidents Carter, Giscard d'Estaing et les premiers ministres Callaghan et Schmidt. Décision est prise de déployer en Europe des moyens nucléaires de « théâtre à longue portée ».

- 12 DÉCEMBRE. — « Double décision » de l'OTAN, qui prévoit le déploiement en Europe de 108 lanceurs de Pershing-2 et de 464 missiles de croisière lancés du sol (GLCM). En même temps, il est proposé à l'URSS de commencer des négociations.

### 1980

- 3 JANVIER. — Refus officiel par l'URSS de négociation tant que l'OTAN n'a pas renoncé à sa décision du 12 décembre.

### 1981

- OCTOBRE ET NOVEMBRE. — Manifestations en Europe contre le déploiement des missiles de l'OTAN.
- 18 NOVEMBRE. — M. Reagan lance son « option zéro ».
- 30 NOVEMBRE. — Ouverture des négociations sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI).

### 1982

- 16 MARS. — M. Brejnev annonce un « gel unilatéral des SS-20 ».
- 21 DÉCEMBRE. — M. Andropov annonce que l'URSS est prête « à ne conserver en Europe que le même nombre de missiles que l'Angleterre et la France, pas un de plus ».

### 1983

- 20 JANVIER. — Discours de M. Mitterrand au Bundestag à Bonn soutenant le déploiement des missiles américains.
- 6 MARS. — Les élections en RFA reconduisent la coalition FDP-CDU, favorable à la décision de l'OTAN.

- 27 MAI. — L'URSS annonce qu'elle prendra une série de « contre-mesures » en cas de déploiement américain.

- FIN OCTOBRE. — Début du déploiement des missiles de l'OTAN.
- NOVEMBRE. — Moscou répond en rompant les pourparlers sur les FNI et en suspendant les négociations sur les armements stratégiques (START).

### 1985

- 7 JANVIER. — MM. Gromyko et Shultz conviennent à Genève d'une reprise des pourparlers sur les trois volets des armements (opratiaux, stratégiques et à moyenne portée), le tout examiné « en interdépendance ».

- 7 AVRIL. — Peu après l'accession de M. Gorbatchev à la tête du parti, Moscou annonce la suspension des contre-mesures annoncées en 1983 et un moratoire sur le déploiement des SS-20.

- DÉBUT OCTOBRE. — En visite en France, M. Gorbatchev accepte de traiter le dossier des euromissiles indépendamment des autres volets du désarmement.

### 1986

- 15 JANVIER. — Dans son plan de désarmement, M. Gorbatchev accepte de ne pas prendre en compte les forces nucléaires française et britannique dans un accord sur les euromissiles, à condition toutefois que ces forces ne soient pas accrues, c'est-à-dire que Paris et Londres renoncent à leur programme de modernisation.

- OCTOBRE. — Au cours du sommet de Reykjavik, M. Gorbatchev laisse de côté la modernisation des forces française et britannique et se rallie à l'option zéro de M. Reagan. Toutefois, un lien est établi à nouveau entre tous les volets du désarmement.

### 1987

- 28 FÉVRIER. — M. Gorbatchev supprime le lien entre les euromissiles et les autres dossiers du désarmement.

Le Monde 3 mars 1987

# L'« option zéro »

Ce que demande aujourd'hui M. Gorbatchev est tout à fait conforme à ce que M. Reagan avait proposé sous le nom d'« option zéro ». Le 18 novembre 1981, deux ans avant la date prévue pour l'installation des euromissiles de l'OTAN, le président américain avait annoncé : « Les Etats-Unis sont prêts à annuler le déploiement des Pershing 2 et des missiles de croisière si les Soviétiques démantèlent leurs missiles SS-20, SS-4 et SS-5 ».

Cette proposition avait été saluée à l'époque dans toute l'alliance occidentale. Elle avait le mérite de la clarté, elle répondait à l'attente des pacifistes qui organisaient alors des manifestations dans toute l'Europe.

Enfin elle n'avait aucune chance d'être acceptée par l'Union soviétique : tout ce que proposait alors Brejnev, qui s'appretait à faire une visite officielle à Bonn et venait tout juste d'admettre l'existence du SS-20, était un moratoire sur le déploiement de ce missile (dont il existait déjà 250 exemplaires) et une réduction des vieux engins SS-4 et SS-5, condamnés de toute façon par la technique. Le tout bien sûr en échange de la renonciation de l'OTAN à ses nouvelles armes.

Aussi bien, c'est parce que Brejnev et ses premiers successeurs ne pouvaient se résigner à accepter l'option zéro que le déploiement des Pershing eut lieu. Les gouvernements européens s'étaient quant à eux ralliés à l'idée américaine dans

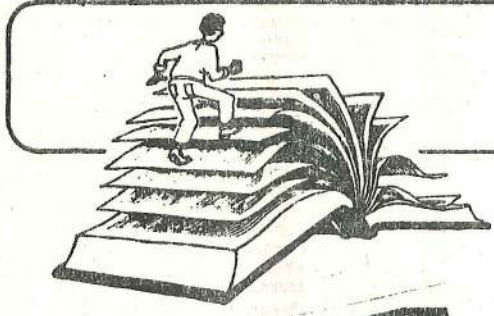
tous leurs communiqués : celle-ci était dans la ligne de la décision de l'OTAN de 1979, qui avait mis en parallèle les SS-20 soviétiques et les nouveaux « moyens de théâtre à longue portée » jugés nécessaires pour l'Europe. Elle correspondait aussi au slogan que M. Mitterrand, l'un des plus chauds partisans de la décision de l'OTAN, avait lancé dès sa campagne électorale de 1981 : « Ni Pershing ni SS-20 ».

Seuls quelques grincheux avaient fait valoir qu'une nouvelle présence nucléaire américaine était nécessaire en tout état de cause en Europe face au renforcement militaire soviétique, avec ou sans SS-20. Ils n'avaient pas été entendus.

M. T.

## LES PANOPLIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE. (1er janvier 1987)

	Nombre	Missiles	Nature de l'armement	Rayon d'action en kilomètres
<b>GRANDE-BRETAGNE</b>				
- Sous-marins Polaris	4	64	3 têtes nucléaires de 200 kilotonnes par missile	4600
- Avions à capacité nucléaire		24 Tornado 36 Buccaneer 48 Jaguar 15 Sea-Harrier	Charge nucléaire tactique	1400 1400 1200 600
<b>FRANCE</b>				
- Sous-marins	5 1	80 16	1 charge mégatonnique 6 têtes de 150 kilotonnes par missile	3300 4000
- Missiles sol-sol balistiques		18	1 charge mégatonnique	3500
- Mirage-IV P	18	18	ASMP de 300 kilotonnes	1500
- Avions nucléaires tactiques		45 Jaguar 30 Mirage III-E 36 Super-Etendard	Charge nucléaire tactique	750 600 650
- Missiles pré-stratégiques		42 Pluton	10/25 kilotonnes	120



# Notes de lecture



Des articles sur la stratégie des armements ou la stratégie se retrouvent régulièrement au sommaire de «Sciences et Vie». Toutefois le niveau de qualité du numéro hors-série «Guerre et armements» (décembre 1986), dépasse largement le cadre d'une simple vulgarisation. La vingtaine d'articles qui se répartissent sur 160 pages en font une source d'information et de réflexion même pour des lecteurs habitués aux questions militaires. De très nombreux chiffres, tableaux, croquis et photos en simplifient la lecture et en font un petit ouvrage de référence sur de nombreux sujets.

Le premier mérite de la revue est de situer les problèmes stratégiques liés aux développements technologiques à leur juste niveau: trop de publications de vulgarisation ou d'articles de presse se bornent à établir les comptabilités des vecteurs nucléaires, des bombardiers et des sous-marins. Il n'est pas question de réfuter l'énorme poids du nucléaire sur toutes les stratégies mais de comprendre que nous sommes à une période charnière, de haut risque. En particulier «les percées techniques d'une défense spatiale (...) portant un coup final à la théorie de la dissuasion elle-même entrouvrirait encore davantage les portes de la guerre.» (p.1) Les divergences sont nombreuses sur la manière d'aborder ce futur: «Ce n'est pas en supprimant l'épée de Damoclès que l'on assurera la paix du monde. C'est au contraire en comprenant mieux son rôle, en

le rationalisant, que l'on pourra s'accorder sur la dissuasion minimale, et ultérieurement le seuil.» (Général Fricaud-Chagnaud, p.139). On le voit, il n'est pas suffisant pour les militants pacifistes que nous sommes, d'invoquer le mot de «désarmement» pour s'opposer à de tels argumentaires. Il faut aussi envisager - sans pourtant s'y noyer - les données des militaires dans leur complexité et leurs contradictions.

La revue permet un vaste tour d'horizon des systèmes d'armes traditionnels (chars, fusils, chasseurs...) ou récents (lasers, drones, munitions «intelligentes»...). Mais la simple lecture du scénario de «guerre fiction» établi par Sven Ortoli permet de se convaincre que les frontières entre la guerre dite «conventionnelle» et l'utilisation des armes de destruction massive (nucléaires, bactériologiques et chimiques) sont de plus en plus introuvables. La bataille du futur engloberait d'emblée l'utilisation de certains de ces moyens (en particulier en Europe Centrale, zone ultra-sensible) et les schémas classiques d'escalade deviennent de plus en plus hypothétiques. Une large place est faite à la guerre électronique, à l'importance cruciale des réseaux de communication, à l'acquisition des données et au brouillage de celles de l'adversaire. L'électronique absorbe une part croissante du prix des nouvelles armes (50 % dans l'avion Tornado), la «Recherche-développement» militaire engloutit des budgets en croissance constante.

Pays	% R & D Défense / % total de R & D
USA	40% soit 45 milliards de dollars
France	24% soit 3 milliards de dollars
Royaume-Uni	Idem en valeur absolue France
RFA	5% soit 1 milliard de dollars
Japon	1% soit 0,35 milliard de dollars

Dans ce contexte, la maîtrise des technologies occupe une part centrale et éclaire d'un jour nouveau l'équilibre des forces Est-Ouest.

L'irruption de l'informatique dans la totalité des systèmes d'armes, qu'ils soient récents (missiles) ou anciens

(chars) rend particulièrement ardues les choix technologiques (cf «Vie et mort des concepts et des armes» p.46). Mais un autre mérite de ce document est de ne pas envisager les choix d'un point de vue purement technologique. «Il résulte, dans cet univers électronique aux réactions quasi instantanées, où tout a valeur de signal et d'information, un système de chaînes opérationnelles complexes dont l'homme lui-même tend à devenir la limite.» Ainsi, paradoxalement, le combattant revient au centre des débats. «Les limites de l'endurance humaine» (Nathalie Kondracki, p.86) sont rapidement atteintes dans les situations de stress quasiment inimaginables occasionnées par une bataille de type NBC (nucléaire, bactériologique, chimique). Les problèmes de sommeil ou les troubles psychiatriques prennent des dimensions énormes. En 1978, un médecin général des armées françaises prédisait que «les troubles mentaux observés parmi les troupes au combat atteindraient une ampleur jusqu'ici inconnue: de l'ordre de 70 à 80 % des combattants, si le feu nucléaire était utilisé, ce qui est plus que probable.» On en vient, pour lutter contre ce stress, «à renforcer l'attachement du soldat envers ses camarades.» Le même paradoxe se retrouve dans l'utilisation des réseaux maillés de communication (type RITA). Ce concept bouleverse en fait une valeur typiquement militaire: la voie hiérarchique dans la circulation des informations et des ordres.

Lacune ou choix éditorial délibéré ? Le problème de l'adhésion des populations à leur système de défense n'est guère abordé. Toutefois, les nombreuses signatures militaires (les 2/3 des auteurs des articles) semblent indiquer un désir de convaincre. Beaucoup semblent conscients de la portée de l'opinion publique dans les choix fondamentaux qui seront faits par les instances politiques dans les années à venir. Il n'est sans doute pas inutile de profiter de ce maigre espace de débat avant que la fiction bascule dans la réalité. «La violence des engagements devient extrême. César découvre sa folie.» (Aux frontières de l'imaginable» p.1).

Jean-Luc THIERRY

## La maîtrise des technologies

Technologie ou type d'arme	Pays les plus représentatifs
Electronique militaire	USA (Hughes) France (Thomson) Royaume-Uni (CEC Marconi)
Miniaturisation de l'électronique	USA (circuit very high speed integrated circuits) France (Thomson circuit arsenure de gallium)
Armes à énergie dirigée	USA URSS
Satellite de communication	Royaume-Uni
Avion à décollage vertical	Royaume-Uni Les USA développent une version améliorée de cet avion anglais
Satellite d'observation de très haute précision	USA URSS
Munitions à guidage terminal	USA (en production) France + RFA en cours de développement
Remarques: ces munitions intègrent à la fois des moyens de détection de cibles (par contraste thermique ou par émission d'ondes millimétriques) ainsi qu'une électronique de bord permettant d'analyser ces données, et de moyens de guidage appropriés pour orienter la trajectoire.	
Matériaux	USA (Dupont de Nemours) France (SEP - Carbone/Carbone)
Remarques: les composites représentent déjà 60 % des missiles stratégiques. Le Mirage 2000 de série comporte 8 % de la masse totale de sa structure en matériaux composites. Pour les matériaux absorbant les ondes radars (technique furtive), USA, Royaume-Uni et Japon sont bien placés.	
Informatique (langage)	France: langage ADA, utilisé par les USA. Langage de programmation pour le développement de logiciels
C3I command, control, communication and intelligence	France et Belgique (RITA) Grande-Bretagne
Télécommunications (fibres optiques)	USA Japon France
Système de commande à la voix (avionique)	France (Crouzet) USA
Visionique	USA France
Remarques: pour le futur hélicoptère de combat franco-allemand, deux types de visioniques ont fait l'objet d'étude. • visionique de nez américaine, produite par Siemens sous licence Martin-Marietta; • visionique de toit ou de rotor européenne (SFIM France).	
Nucléaire	USA (avance technologique pratique) URSS France